

Juillet 2015 - N° 57



**Le Maire**  
**Alain CHANIER**

Chers concitoyens

Je veux prendre quelques instants de votre temps pour faire le point sur les activités de notre commune avant les vacances.

Début mai, Antoine Giraud a été recruté en contrat avenir comme agent polyvalent pour une durée de 3 ans.

En ce qui concerne les travaux de la rue des Terres Fortes, le chantier a bien avancé, l'entreprise Alzin fait une pause estivale et reprendra son activité en septembre pour terminer son intervention en octobre comme prévu lors de l'élaboration du CCAB. Pour l'assainissement du secteur du Chéroux, la consultation des entreprises est engagée, les travaux sont programmés pour les mois de septembre -

octobre suivant la disponibilité de l'entreprise.

A la demande des riverains lors de la réunion de quartier un plan de circulation sera mis en place après les différents travaux d'enfouissement de réseaux.

Pour la rentrée prochaine, les effectifs de l'école sont de nouveau en progression avec 158 enfants inscrits. Pour cette nouvelle année scolaire les TAP restent à Chamblet, mais la gestion administrative est confiée à la Communauté de Communes pour assouplir le suivi par le personnel communal.

A la cantine, de nouveaux tarifs entrent en vigueur prenant en compte la domiciliation des familles.

Les inscriptions pour les TAP et la cantine seront prises à l'année.

Seules les situations particulières feront l'objet d'une réflexion.

Des démarches sont toujours d'actualité pour la reprise du commerce de notre boulangerie, je pense que je serai en mesure de vous apporter des précisions en septembre.

Félicitations aux associations qui animent notre commune, ainsi qu'aux bénévoles qui s'investissent au sein de chacune d'entre elles.

A la rentrée prochaine une nouvelle association déposera ses statuts. Elle se dénommera « les chevaux de Chamblet » et pratiquera l'attelage au complexe Gustave Piot.

Chamblet est toujours une commune attractive. Merci à tous ceux qui s'investissent.

**BONNES VACANCES A TOUS.**

## Actualités

### Fête de l'école samedi 6 juin

La fête de l'école a, cette année encore, rassemblé beaucoup de monde sous les barnums installés pour se protéger de la chaleur accablante.

Le spectacle, orchestré par la directrice de l'école, avait pour thème l'eau. Les enfants, accompagnés de Cédric Clairat à la sono et à la guitare, ont ravi leur public, avec des danses et des chants. Un groupe de jeunes filles de CM1- CM2 a présenté un numéro de moderne danse qu'elles ont entièrement conçu seules.

Pendant l'entracte, l'Amicale Laïque a ouvert des stands de jeux. Le public pouvait se désaltérer à la buvette bien achalandée. Les programmes créés par les enfants ont permis aux chanceux de gagner de nombreux lots lors du tirage de la tombola. Le panier garni a été gagné à 1g près par un membre de l'Amicale Laïque qui l'a immédiatement remis en jeu.

La deuxième partie du spectacle a repris avec un medley de danse, de chants pour se terminer par la présentation de figures d'acrospport présentées par les élèves de CM1 - CM2. Ensuite, tous les élèves de l'école sont montés sur scène pour clôturer leur représentation par le bouquet final.

Le spectacle terminé, l'Amicale Laïque a offert aux 11 élèves de CM2 allant en 6<sup>ème</sup>, une calculatrice scientifique et divers lots. L'Amicale Laïque remercie l'équipe éducative, les parents, la municipalité et les partenaires qui s'investissent chaque année pour préparer cette fête des enfants.

### 14<sup>ème</sup> Fête du bœuf : soleil et chaleur pour accueillir le cirque



Même si la chaleur n'a pas encouragé les visiteurs à se déplacer en début d'après-midi, petits et grands étaient au rendez-vous pour profiter du spectacle inédit dans la région, organisé cette année autour du thème du cirque. C'est ainsi que tous ont pu contempler la compagnie Diego N'Co, lors de trois parties magnifiquement orchestrées, qui a mêlé avec humour et virtuosité des prouesses acrobatiques inspirées des plus anciennes disciplines du cirque : chevaux, ânes et poneys ont évolué dans divers numéros de dressage, de liberté et de voltige.

Ficelle et ses amis de « La Bande à Bardet », vêtus de costumes colorés et de grandes chaussures, ont quant à eux dévoilé

leur répertoire festif rempli de joie et de bonne humeur à travers des animations déambulantes de la fin de la matinée jusqu'à la tombée de la nuit.

L'atelier « Anim'môm » a maquillé tous les enfants présents sur le site. Enfants et adultes se sont mesurés amicalement sur des jeux organisés par les bénévoles : lancer de bottes de paille, tir à la corde, course de vélos articulés. En milieu d'après-midi, les « Génic's » se sont produits sur le podium : clowns, humour, illusions, rires et chansons ont ravi les nombreux spectateurs !

Les différentes formules de repas ont eu le succès habituel avec plus de 800 faux-filets - frites servis entre le midi et le soir.



Enfin, à la tombée de la nuit, les enfants munis de flambeaux ont fait le tour du gigantesque feu de la St Jean et ce sont près de 2.000 spectateurs qui ont profité du spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel chamblétois. Alain Nesson et son équipe, remercient sincèrement, pour leur fidélité et leur spontanéité, les bénévoles qui répondent présents pour la mise en œuvre de la fête ainsi que les partenaires et la municipalité qui participent chaque année à la réussite de cette manifestation.



## Conseil municipal du 4 juin 2015

### Mission de maîtrise d'œuvre, réseau d'assainissement rues de la Carrière et Côte du Chéroux

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, pour réaliser cette mission, la proposition du bureau d'études BTM qui s'élève à 4 250 € HT soit 5 100,00 € TTC.

### Acquisition parcelle chemin des Mineurs

Lors de travaux d'aménagement du chemin des Mineurs, un candélabre a été installé et divers réseaux enfouis sur une parcelle en bordure de la propriété appartenant à M. et Mme Richard CHOJNACKI.

A titre de régularisation, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquiescer cette parcelle ZP 331 d'une surface de 1a70ca, pour un montant de 1 €.

### Modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU

Une modification simplifiée du PLU est engagée pour la modification de l'article 4 du règlement de la zone AUiz, rubrique assainissement - eaux usées. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée en mairie comme suit : mise à disposition du dossier et d'un registre permettant au public de formuler ses observations du 29 juin 2015 au 29 juillet 2015 – aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

### Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2014. Ce document est consultable en mairie et sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement, conformément à l'arrêté du 26 juillet 2010.

### Répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du conseil départemental, une subvention au titre des amendes de police pour l'acquisition d'un radar pédagogique sur la base du devis transmis par la société Elan Cité d'un montant de 2 814,70 € HT soit 3 377,64 € TTC. L'installation de cet équipement est prévue route de Montluçon. Une vitesse excessive étant souvent constatée sur ce secteur, la mise en place du radar pédagogique contribuera à la sécurisation de la zone.

### Groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel

En complément des délibérations du 20 juin 2014 et du 18 décembre 2014, le conseil municipal confirme, à l'unanimité, l'approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le SDE 03 et approuve l'adhésion des nouveaux membres du groupement.

### Tarifs repas cantine scolaire

Les tarifs des repas de la cantine scolaire n'ont pas augmenté depuis la rentrée 2013 et l'instauration d'un deuxième service à compter de la rentrée 2014 a généré un surcoût quant au personnel.

M. Claude BATISSE précise qu'après discussion en commission « affaires sociales », deux modifications sont proposées : l'augmentation du tarif existant en inscription annuelle et l'instauration d'un tarif distinct en inscription annuelle pour les repas des enfants domiciliés hors commune, à l'exception des enfants domiciliés sur la commune de Saint-Angel, le regroupement pédagogique instauré pour l'école maternelle ne laissant pas de latitude aux familles.

Il précise qu'il apparaît légitime de faire participer les personnes domiciliées hors commune, leurs enfants bénéficiant d'un service de restauration

auquel les Chambletois contribuent par ailleurs via leur contribution fiscale.

M. Arnaud LAMY demande que le vote de ces tarifs soit dissocié, cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 2,50 € pour les enfants de l'école de Chamblet inscrits à l'année et domiciliés à Chamblet ou à Saint-Angel.

Le conseil municipal, après délibération par 12 voix pour, une contre (Arnaud LAMY) et 2 abstentions (Delphine MICHARD, Michel HUREAU), décide de fixer le prix du repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 3,00 € pour les enfants de l'école de Chamblet inscrits à l'année et non domiciliés à Chamblet ou à Saint-Angel.

Le prix du repas est maintenu à 5,00 € pour les enfants de l'école de Chamblet inscrits à titre exceptionnel, pour les professeurs des écoles, le personnel communal et les stagiaires.

### Approbation règlement cantine scolaire

M. Claude BATISSE indique que désormais, seules les inscriptions annuelles et exceptionnelles seront autorisées. En effet, les inscriptions par planning, tolérées depuis la rentrée 2014, alourdissent grandement le suivi administratif et n'ont finalement été adoptées que par peu de familles.

M. Arnaud LAMY propose de compléter le règlement en conditionnant l'inscription pour l'année scolaire à venir au règlement de l'ensemble des factures de cantine émises au titre de l'année scolaire écoulée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le règlement de la cantine établi pour l'année scolaire 2015-2016, intégrant l'évolution des tarifs prévue à compter de la rentrée scolaire 2015 et précisant les modalités d'inscription.



## le prix de l'eau en augmentation

Le SIVOM de la région minière, créé en avril 1948, regroupe aujourd'hui 48 communes, 17 600 abonnés, 26 500 habitants. Les équipements comprennent 1 346 km de réseaux et 33 réservoirs ou châteaux d'eau. Compte-tenu de l'état des installations vieillissantes et fragiles et des capacités financières limitées du SIVOM, le taux de renouvellement du réseau est insuffisant et le rendement diminue chaque année.

Le comité syndical a donc constaté qu'il était nécessaire d'augmenter les investissements en termes de renouvellement du réseau et de rénovation des ouvrages.

A cet effet, depuis l'été 2014, une commission d'élus et de techniciens a étudié différentes possibilités répondant à des objectifs à atteindre à l'horizon 2035, permettant de pérenniser le service aux usagers :

- respecter la durée de vie des conduites et ouvrages
- limiter les ruptures régulières
- diminuer les pertes d'eau
- répondre aux contraintes réglementaires
- améliorer la qualité de l'eau
- stabiliser les prix

En avril-mai 2015, des réunions publiques ont été organisées sur le territoire du SIVOM pour sensibiliser et informer les usagers.

Parmi les solutions étudiées, l'augmentation du tarif en correspondance avec le service rendu, s'est avéré indispensable. Après examen en commission des finances et en bureau, le comité syndical du 24 juin, a retenu une augmentation des tarifs étalée sur 4 ans. Pour la majorité des consommateurs (consommation annuelle inférieure à 6 000 m<sup>3</sup>), le prix du m<sup>3</sup> HT, qui est de 1,505 € en 2015 sera porté à 1,655 € en 2016, 1,805 € en 2017, 1,955 € en 2018, 2,105 € en 2019. Le prix HT de l'abonnement annuel qui est de 69,40 € en 2015, sera porté à 76,40 € en 2016, 83,40 € en 2017, 90,40 € en 2018, 97,40 € en 2019.

L'évolution des ressources propres et des capacités d'emprunt issue de l'augmentation des tarifs permettra de répondre aux objectifs de renouvellement du réseau et de rénovation des ouvrages.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2014 est consultable en mairie.



## Bienvenue à Antoine Giraud

Depuis le 4 mai, Antoine Giraud a intégré le personnel communal dans le cadre d'un emploi avenir. Antoine bénéficiera des formations indispensables aux missions qui lui

seront confiées comme agent technique polyvalent. Il est titulaire d'un brevet professionnel dans le secteur du bâtiment ce qui lui permettra d'être complémentaire aux compétences de son collègue Olivier. La municipalité lui souhaite bonne chance pour ce départ dans la vie professionnelle.

## Infos diverses...

**Tri'Tou mobile** : passage mardi 6 octobre

**Logements libres** : impasse des Tourterelles - S'adresser en mairie

**Agence postale** : fermeture du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août et du 19 au 22 août.

**Listes électorales** : Compte tenu des élections régionales de décembre 2015, les inscriptions pourront se faire jusqu'au 30 septembre 2015.

## Contrat communal d'aménagement du bourg

### Rue des Terres Fortes

La seconde tranche des travaux d'aménagement de surface de la rue des Terres Fortes vient d'être réceptionnée par les élus, les représentants de la maîtrise d'œuvre BTM et de l'entreprise ALZIN.



Les aménagements paysagers qui seront réalisés en septembre-octobre finaliseront le chantier.

Après mise en œuvre de la dernière tranche en 2016, cette rue prendra dans son ensemble les caractéristiques d'un quartier résidentiel sécurisé bénéficiant de cheminements adaptés aux déplacements doux.

## Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération

Parti de la mairie, accompagné de la musique de la Garde Républicaine, le cortège s'est installé au monument aux morts où les gerbes ont été déposées. Après le chant des partisans et la lecture des divers messages par le président du monde combattant et le Maire, l'appel aux morts a été effectué suivi de la sonnerie aux morts. La Marseillaise chantée par les enfants de l'école dirigés par les enseignants a clôturé la cérémonie.



## Don pour la coopérative scolaire

Le résultat financier de la 7<sup>ème</sup> édition du Printemps de Chamblét a permis aux représentants de la commission extra-municipale de remettre un chèque de 330 € à Anne-Gaëlle Amizet, directrice de l'école «les Champs d'blé». Cette somme, destinée à la coopérative scolaire, regroupe les recettes de la buvette, la vente des plants par les bénévoles et les dons de certains exposants, de quoi faciliter l'organisation d'une partie des sorties scolaires.



## Le parc informatique de l'école gracieusement complété

Sous l'impulsion de Cédric Claret, l'entreprise Environnement Recycling, spécialiste en recyclage électrique et électronique, a fait don d'ordinateurs aux classes de l'école de Chamblét.



Christophe Chapy, directeur commercial, est venu comme le Père Noël, sa hotte chargée d'unités centrales, écrans plats, souris et claviers. Ainsi, les élèves des classes de TPS/PS, GS/CP et CP/CE1 bénéficient de matériel informatique fixe à l'état du neuf. Au total, sept ordinateurs complets ont été remis à l'établissement. Ce matériel vient compléter l'équipement informatique déjà conséquent de l'école.

## Des dictionnaires remis aux CM2

Tradition bien sympathique, juste avant les vacances scolaires estivales, le maire, entouré de Lydie Bloyer et Nicole Cossiaux de la commission des affaires sociales ont remis aux 11 élèves de CM2 un dictionnaire des éditions Robert dans sa nouvelle version. Cette petite cérémonie s'est déroulée en présence de la directrice de l'école «Les champs d'blé» Anne-Gaëlle Amizet accompagnée de Delphine Massias et de plusieurs parents.



Alain Chanier n'a pas manqué de féliciter les récipiendaires pour leur brillante scolarité où ils ont pu bénéficier en fin de cycle de cette nouvelle école équipée des moyens informatiques du XXI<sup>ème</sup> siècle. Il leur a souhaité de bien s'illustrer en classe de 6<sup>ème</sup> dans le collège qu'ils fréquenteront. La cérémonie s'est terminée par une collation.

## Jean le rémouleur

Jean Mariou, artisan rémouleur sera présent avec son atelier mobile d'affûtage, place du 8 mai 1945, le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 15h à 18h. Contact 06 16 76 06 57.



## Rencontre avec les habitants de la route de Commentry, du Coteau et des Sablons

Samedi 6 juin, les élus ont reçu à la salle André Roux les habitants de la route de Commentry, des lotissements du Coteau et des Sablons. Ce moment a permis d'évoquer entre voisins, les projets et réalisations récentes de la commune. C'était aussi l'occasion pour les habitants de visiter les installations communales.

Alain Chanier a tout d'abord fait un rapide tour d'horizon de l'actualité municipale.

Les projets importants concernent : l'installation d'un nouveau boulanger dans l'ancien bureau de poste, la réhabilitation de la lagune, la recherche de partenaires et l'engagement des études pour la construction d'une nouvelle salle socioculturelle. Ces réalisations sont néanmoins conditionnées par les finances communales, actuellement diminuées par les baisses de dotation de l'État.



Les personnes présentes se sont ensuite exprimées en toute convivialité. Parmi les doléances, sont revenues : les nuisances causées par les aboiements, les divagations de chiens, les chamblétois indisciplinés qui font brûler les crasses. Pour limiter la vitesse des véhicules au lotissement du Coteau, le maire a proposé l'instauration d'une limitation à 30 km/h. Pour rebondir sur la remarque d'une personne qui témoignait du besoin d'un parc pour enfants, Alain Chanier a signalé qu'une réflexion était engagée au sein du conseil municipal sur ce sujet. Si l'opération d'élagage réalisée par une entreprise privée sur la route de Commentry a fait l'objet de nombreuses critiques, on ne peut que constater que ces travaux avaient pris un retard considérable. Quand au manque d'entretien des espaces verts, Alain Chanier a demandé un peu de tolérance aux chamblétois, les compétences d'Olivier Gaumy, récemment disparu, ne pouvant pas être compensées du jour au lendemain, son remplaçant est maintenant recruté mais il doit être formé.

## Prochaine rencontre le 3 octobre

Les élus rencontreront samedi 3 octobre à 10h30 salle André Roux les habitants de la rue des Lavandières, la rue des Artisans, Chavroche, le Gratelet, le Cabot, le Riveau Rouge, les Barbarattes.

## L'agenda du trimestre

- 28 Août - 19h** : Assemblée générale Amicale de Chasse
- 10 septembre - 20h30** : Assemblée générale Amicale Laïque
- 25 septembre - 19h** : Assemblée générale Téléthon (Saint-Angel)
- 16 octobre - 20h30** : Assemblée générale Comité des Fêtes

## Une vie associative riche et diversifiée

Avant la pause estivale, Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT ont réuni les représentants de la vie associative afin d'échanger sur leurs activités et leurs projets pour le second semestre 2015.



Ces réunions bi-annuelles constituent toujours un moment d'échanges et de coordination du tissu associatif riche dans notre commune. Ce dernier va prochainement s'enrichir d'une nouvelle association « les chevaux de Chamblet », qui permettra aux amateurs de chevaux d'évoluer au complexe Gustave Piot dans un espace entretenu par leurs soins sans perturber les activités sportives et les manifestations.

Le calendrier des manifestations actualisé jusqu'à fin 2015 est consultable sur le site internet de la mairie.

## Une bonne saison pour les chasseurs

Samedi 12 avril, chasseurs et pêcheurs se sont retrouvés pour leur rendez-vous annuel. Après le repas comprenant poisson et gibier, les nombreux participants ont prolongé la soirée dans une ambiance festive en compagnie d'Isabelle et Philippe.



L'amicale de Chasse donne rendez-vous aux chasseurs vendredi 28 août pour engager la saison 2015-2016.

## Une fleur la vie - sophrologie

Les séances de sophrologie reprendront mardi 8 septembre de 19H45 à 20H45 à la salle polyvalente.

Contact : Sylvie CARMIER : 06 87 82 97 75.

## Calendrier des manifestations du trimestre

**30 juillet** : Don du sang à Chamblet

**29 Août** : Randonnée - Com. Com.

**26-27 septembre** : Fête de St Maurice

**30 septembre** : Concours de belote

Club de l'Amitié des Aînés ruraux

**3 ou 10 octobre** : Dîner dansant Crony Band

## Après-midi intergénérationnel

Aux TAP, on mêle les générations pour le plaisir de tous. A quelques semaines des grandes vacances, une douzaine d'aînés du club de l'amitié des aînés ruraux avaient décidé d'apporter leur concours aux TAP. Les aînés se sont adaptés aux désirs des enfants pour animer sept ateliers sous le contrôle des habitués animateurs des TAP : chants et danses, cuisine, jeux de société, tricot pour les activités d'intérieur, pêche à l'étang communal, jeux sportifs au stade ou balade dans la nature.



Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés dans la cour de l'école pour partager le goûter préparé par les maîtres queux du jour. Cet après-midi a ravi tout le monde et on projette déjà de le renouveler l'an prochain.

## Fin de saison à l'ESC

Une nouvelle saison se termine en 4<sup>ème</sup> place pour l'équipe A et en 6<sup>ème</sup> place pour l'équipe B. Pour la prochaine saison, le départ de Nicolas et Benoit et l'arrêt de Noël devraient être largement compensés par l'arrivée de 9 nouveaux joueurs. Au niveau des entraîneurs, Stéphane remplacera Christophe qui prend une année de repos. Même si le bilan financier est plutôt en meilleure santé que la saison précédente, pour éviter des difficultés de paiement des affiliations au district de l'Allier et à la ligue d'Auvergne, il est demandé aux joueurs de faire preuve de discipline en s'acquittant le plus vite possible de leur cotisation.



Alain CHANIER a profité de l'assemblée générale pour faire le point des travaux : changement des bandeaux extérieurs, réflexion sur l'évolution de l'installation de chauffage devenu énergivore. Un rafraîchissement des peintures intérieures du local sera également réalisé cet été par les joueurs, les fournitures étant payées par la commune, un partenariat qui montre la bonne entente entre l'ESC et la municipalité.

Alain FAUVET, représentant des arbitres, a souligné le bon état d'esprit général des joueurs reconnu par le district.

Les joueurs et dirigeants remercient sincèrement tous les partenaires pour les publicités sur le calendrier et les banderoles autour du terrain.

## Chamblet TÉLÉTHON



**L'assemblée générale 2015 aura lieu vendredi 25 septembre à 19h à la salle des fêtes de SAINT ANGEL.**

Toutes les personnes qui souhaitent

s'impliquer ou qui sont intéressées pour participer aux nombreuses animations intercommunales pour le TELETHON 2015 qui aura lieu les 4 et 5 décembre seront les bienvenues.

## Les rendez-vous de rentrée au comité des fêtes

La Fête patronale sera traditionnellement organisée fin septembre avec l'installation de la brocante dans les rues du bourg dimanche 27 septembre. Une permanence pour les inscriptions se tiendra à la salle André Roux du lundi 21 au vendredi 25 septembre.

Contacts 06 68 74 33 95 - 06 73 74 08 23. Vendredi 16 octobre, le comité des fêtes serait heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles à son assemblée générale annuelle pour l'épauler dans l'organisation des manifestations, notamment la Fête du Bœuf qui requiert une logistique conséquente.



## Retraite Sportive de Thorette

La retraite sportive est une association qui permet aux seuls séniors de bien vieillir par l'activité physique et ... mentale. Elle propose tout au long de la semaine : du tir à l'arc, des gyms adaptées, danses en ligne, vélo, marche, pétanque, swin-golf, aquagym ainsi qu'un atelier mémoire. Elle organise une journée « portes ouvertes : découverte » samedi 12 septembre à Villefranche de 9 à 16 h.

A Chamblet, l'atelier « mémoire » a lieu le mardi matin salle André Roux, danses en ligne, gym séniors ont lieu le jeudi matin à la salle polyvalente.

La reprise se fera à partir du 8 septembre. Contact : Bernadette Limoges : 04 70 07 83 21

## Une nouvelle association Les chevaux de Chamblet

L'association « Les chevaux de Chamblet » rejoindra officiellement la vie associative à la rentrée. Ses initiateurs, passionnés d'attelage à cheval, proposeront de partager toutes les disciplines équestres sur une carrière en herbe au complexe Gustave Piot. La licence FFE sera nécessaire pour pratiquer cette activité.

Contact : Jean-Luc FRAYSSE  
E-mail : jlfraisse@orange.fr